

INSTRUCTIONS DÉTAILLÉES AUX AUTEURS

OBJECTIFS

La revue *NEUROCHIRURGIE* est consacrée à la publication de travaux cliniques ou expérimentaux pertinents dans le domaine de la Neurochirurgie et plus généralement dans celui des Neurosciences (Neuroradiologie, Neurologie, Neurophysiologie, Neuro-Anatomie, Neuro-épidémiologie, Neuro-pathologie, Neuro-ophtalmologie, Neuro-anesthésiologie, Neuropsychologie, Réadaptation-Réhabilitation Neurologique). Le comité de rédaction se réserve le droit de juger de la conformité du sujet étudié avec les objectifs de la revue.

Tous les articles sont soumis de façon anonyme à l'analyse d'un comité de lecture et seront publiés après approbation par le comité de rédaction. Les commentaires et critiques du comité de lecture seront transmis au premier auteur.

Il est rappelé aux auteurs qui proposent un article qu'ils doivent se conformer aux règles générales des publications scientifiques, en garantissant que l'article est original, c'est-à-dire qu'en totalité ou pour l'essentiel il n'a fait l'objet d'aucune publication préalable en français ou en anglais et qu'il n'est pas soumis pour publication dans une autre revue. Les articles deviennent propriété de l'éditeur et toute reproduction partielle ou totale ne peut avoir lieu par la suite sans son autorisation. De la même façon, toute utilisation d'élément, en particulier d'illustration, d'une autre publication nécessite l'accord écrit des auteurs et de l'éditeur concerné. Ce fait sera mentionné et référencé dans la légende ou dans le texte.

Les articles soumis sont écrits en langue française, ou en langue anglaise.

Les manuscrits doivent être adressés au rédacteur en chef : Professeur Marc Tadié, Service de Neurochirurgie, Hôpital de Bicêtre, 94275 Le Kremlin-Bicêtre.

CATÉGORIES

Certaines règles distinguent les catégories de travaux qui peuvent être soumis à la rédaction.

Article original. – Il présente les résultats d'une recherche clinique ou d'un travail expérimental, et comporte une discussion détaillée sur la méthodologie, les résultats, et les données de la littérature se rapportant au sujet étudié. Le texte ne doit pas dépasser 6 à 8 pages de la revue (2 000 signes par page), tableaux, figures, et références comprises.

Communication brève. – Elle rapporte une expérience clinique comportant une série de plus de trois patients. La discussion rapporte les points essentiels sans reprendre les données exhaustives de la littérature. L'article ne doit pas dépasser 6 pages de la revue et ne doit pas comporter plus de 3 à 4 tableaux ou figures.

Cas clinique. – Il rapporte une expérience clinique unique et importante. Les auteurs doivent éviter les descriptions de données normales ou négatives. La discussion doit être concise et les références bibliographiques ne doivent pas être supérieures à 10. Cet article ne doit pas dépasser 4 pages de la revue, y compris les 2 à 3 figures qui peuvent illustrer l'étude clinique.

Cas clinique court. – À propos d'une observation, il rapporte une expérience ou un fait clinique, non pour sa rareté, mais pour son utilité dans la pratique et/ou la tactique neurochirurgicale, ou son aide à la réflexion physiopathologique ou thérapeutique. L'article (d'un total de 8 000 signes) se compose d'un résumé en anglais (1 000 signes), d'une présentation de l'observation (2 000 signes) suivie d'une discussion (5 000 signes, y compris les références au nombre maximum de 6). Suivant leurs dimensions, 2 ou 3 figures ou schémas complètent le manuscrit.

Mise au point. – Elle présente une revue objective de la recherche clinique et expérimentale ou thérapeutique sur un aspect particulier de la pathologie affectant directement ou indirectement le système nerveux central. Si l'article peut contenir des tableaux, il doit être exceptionnellement fait usage d'une figure. Le nombre de références utiles ne devrait pas dépasser 60. Au total, l'article ne doit pas excéder 8 à 10 pages de la revue. Son contenu ne doit pas interférer de près

ou de loin avec le thème d'un rapport ou d'une table ronde devant être publié dans la revue.

Note technique. – Elle concerne la présentation d'une technique chirurgicale que se soit une voie d'abord, une instrumentation ou la description d'un geste technique.

Enseignement. – Le contenu d'un cours destiné aux neurochirurgiens en formation peut être publié en raison de sa qualité ou de son intérêt, après sa présentation auprès d'une société savante. Cet article peut comprendre 30 à 40 pages de la revue.

Libre opinion. – Le manuscrit résume la connaissance des auteurs sur un sujet de Neurosciences. Les commentaires ne doivent viser ni une personne physique ou morale, ni une institution, mais seulement refléter une opinion suggérée par l'expérience personnelle de l'auteur. Cet article ne doit pas excéder 4 pages de la revue.

Lettre à la rédaction. – Elle permet d'exprimer un point de vue à propos des articles publiés dans la revue *Neurochirurgie*, ou présenter des idées ou des faits d'intérêt scientifique qui ne constituent pas en soi une recherche originale. La lettre ne doit pas comporter plus de 1 000 mots et ne peut être accompagnée que de 3 références au maximum.

Informations. – Sous cette rubrique peuvent être présentés des comptes-rendus de réunions ou congrès, le résumé d'articles scientifiques parus dans d'autres revues et concernant la Neurochirurgie, et enfin des informations brèves concernant les congrès, séminaires, ou réunions des différentes sociétés savantes de la spécialité.

Publication spéciale. – Certains travaux tel que le rapport annuel de la Société de Neurochirurgie de Langue Française, ou les résultats d'une table ronde, bénéficient de conditions d'éditions spéciales. Il appartient aux auteurs de s'informer sur les modalités particulières de publications de travaux de ce type. Pour protéger le thème du rapport ou de la table ronde, aucune publication dans la revue ne sera acceptée par la rédaction pendant la période de douze mois qui précède sa présentation.

INSTRUCTIONS GÉNÉRALES

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

Pour faciliter le contrôle de la présentation du manuscrit, les auteurs sont conviés à vérifier et cocher successivement la liste suivante :

- Manuscrit dactylographié sur un seul côté de page, double interligne, avec une marge de 3 centimètres autour du texte (soit 25 lignes par page, et 80 signes à la ligne), y compris les références, les figures et les tableaux.
- Citation dans le texte de chaque figure et chaque tableau par ordre numérique de son apparition.
- Citation de chaque référence dans le texte dans l'ordre numérique qui lui est affecté dans la liste alphabétique des références.
- Utilisation des unités de mesures internationales.
- Respect de la nomenclature anatomique internationale.
- Présentation des références bibliographiques sous la forme en vigueur dans la revue et inspirée de l'Index Medicus.
- Vérification du manuscrit qui doit être constitué suivant les instructions données dans le chapitre « Disposition ».

CONDITIONS D'ENVOI

a) Trois copies du manuscrits et trois copies des illustrations originales doivent être adressées au rédacteur en chef.

b) Dans une lettre adressée à la rédaction, les auteurs soumettant un manuscrit à la revue doivent :

- Certifier que toutes les personnes citées dans le titre ou le texte ont lu et approuvé la mention de leur nom dans l'article.
- Confirmer que tous les auteurs ont lu et approuvé l'admission du manuscrit pour publication dans *Neurochirurgie* et que ce manuscrit n'a pas été publié ou n'a pas été utilisé pour publication ailleurs, en totalité ou en partie dans quelque langue que ce soit, sauf s'il s'agit d'un abstract.

- Si le manuscrit comporte plus de cinq auteurs, il doit être accompagné d'une lettre définissant la contribution de chaque auteur à l'étude.
- Citer toutes les sources de financement
- Préciser si ce travail a été présenté devant une société savante et indiquer sous quelle forme et à quelle date.

DISPOSITION DU MANUSCRIT

Le manuscrit est disposé comme suit :

Page de titre, mots-clés en anglais, résumé anglais, résumé français, texte, remerciements et informations sur le support financier, références, tableaux et légendes des figures. Il est paginé en entête dès la page de titre. Entête et pied de page ne comportent pas d'autres informations (ni nom, ni titre).

Page de titre

Elle comprend :

- le titre spécifique et clair, en français et en anglais (ou l'inverse si l'article paraît en anglais) ;
- un titre résumé de cinq mots maximum dans la langue de l'article et destiné à figurer sur les pages intérieures du texte ;
- les auteurs, avec leur nom et prénom, le nom de l'institution dont ils dépendent ;
- le nom, l'adresse complète, les numéros de téléphone et de fax, éventuellement l'adresse du courrier électronique de l'auteur à qui doit être adressée la correspondance concernant l'article et les demandes de tirés à part.

Deuxième page : en anglais

Elle comporte les mots-clés (six maximum) pris dans l'Index Medicus. Le résumé en anglais doit s'inspirer des règles d'un résumé structuré, sauf dans la catégorie « Cas clinique ». Ce résumé ne doit pas contenir de référence et l'usage des initiales de nom propre et abréviations n'est pas recommandé. Pour être conforme aux règles actuelles de diffusion d'un résumé ou d'un abstract dans sa totalité, ce résumé doit comprendre 250 mots maximum.

Pour mémoire, le résumé doit être construit avec les en-têtes suivantes : Background and purpose (description et objectif de l'étude), Methods (brève description de la méthode), Results (présentation des résultats significatifs), Conclusions (synthèse succincte de l'interprétation des résultats).

Troisième page : en français

Elle comporte le résumé qui, comme le résumé en anglais, ne devrait pas dépasser 250 mots et doit obligatoirement s'inspirer des règles du résumé structuré défini à l'alinéa précédent.

Quatrième page et suivantes

Texte

Le texte du manuscrit commence à la quatrième page. Les abréviations seront réduites au minimum et explicitées lors de leur première apparition dans le texte. Les termes anatomiques doivent être ceux de la nomenclature internationale. Toute indication de substance matériel et équipement doit être faite sous son terme technique avec alinéa en bas de page du nom commercial, du fournisseur et de son adresse.

Remerciements

Les remerciements et informations sur le support financier seront présentés aussi succinctement que possible à la fin du texte du manuscrit.

Références

La véracité des références est sous la responsabilité des auteurs qui sont chargés de vérifier chacune des parties composant la référence (nom des auteurs, titre de l'article et références de la publication). Ces références doivent être scrupuleusement choisies par les auteurs qui sont chargés d'éviter les références redondantes.

Dans le texte, ces références sont indiquées entre crochets par le chiffre arabe correspondant à la numérotation bibliographique, éventuellement après citation du ou des auteurs. Au-delà de deux auteurs la citation ne comporte que le premier auteur suivi de « et coll. ». Les communications personnelles, les observations non publiées ne sont pas des références exactes, mais sont citées dans le texte, entre parenthèses.

Dans la liste bibliographique, les références sont présentées et numérotées par ordre alphabétique. Les références comprennent tous les auteurs, le titre en totalité, le nom du journal en abrégé suivant les abréviations de l'Index Medicus, l'année, le volume et les pages. Lorsqu'un article cité a été accepté pour publication mais n'a pas encore paru, il peut être référencé avec le nom des auteurs, le titre, le nom du journal ou de l'éditeur suivi de la mention « sous presse ».

Les références sont présentées selon les exemples suivants :

Article : Paillas J, Serratrice G. Les chondromes de rachis. *Marseille Med* 1961 ; 98 : 701-705.

Livre : Djindjian R. L'angiographie de la moelle épinière. *Mason*, Paris, 1970, 123-128.

Article ou chapitre dans un livre : Astrom KE, Van der Ecken H, Adams RD. Traumatismes crâniens. In : Harisson TR, ed. *Principe de Médecine Interne*. Vol. 1. Flammarion, Paris, 1982 (3^e ed.), 2086-2094. (Se rapporter aussi à un exemplaire récent de *Neurochirurgie*)

Tableaux

Chaque tableau doit être présenté sur une page séparée et en double interligne. Les tableaux doivent être dactylographiés avec le même type de caractère que dans le texte. Ces tableaux sont limités à ce qui est nécessaire à la clarté du texte, et seront rappelés dans le texte. Ils comportent un numéro d'ordre en chiffres romains suivi d'un tiret, un titre bref et informatif, une légende et les explications des abréviations en français et en anglais. Chaque colonne doit comprendre un en-tête.

Figures

Les figures peuvent être des dessins en noir et blanc, des microphotographies, ou photographies de haute qualité. Elles doivent être fournies en trois exemplaires originaux, dont un spécialement désigné « pour la publication ». Il s'agit de photographies sur papier glacé format standard ou de schémas correctement exécutés ne nécessitant pas de retouche avant publication. Au dos de chaque figure seront portés le numéro d'ordre et le sens de la figure (haut, bas) et les initiales de l'auteur principal. Elle comporte des indications (flèches ou lettres) suffisantes et explicitées dans la légende. Ces indications doivent être de taille suffisante pour pouvoir supporter une réduction de taille du document original. En cas de personne identifiable sur les figures, leur autorisation écrite doit être obtenue et adressée avec le manuscrit. *Les reproductions en couleur sont à la charge des auteurs.*

Légendes

Les légendes doivent être claires et complètes, en français et en anglais, et seront présentées sur des feuilles séparées. Elles doivent apparaître après les références, tableaux et figures.

CORRECTION DES ÉPREUVES

Elles doivent porter essentiellement sur les erreurs d'impression. Les épreuves seront adressées à l'auteur principal. Les corrections sont sous sa responsabilité. Il doit les retourner corrigées dans les 48 heures.

En même temps que la correction des épreuves, l'auteur peut demander des tirés à part supplémentaires et à sa charge, en plus des 25 exemplaires fournis gratuitement.

AVERTISSEMENT

Les opinions et conclusions exprimées dans *Neurochirurgie* sont celles des auteurs, n'engageant que leur responsabilité et, en aucun cas, celle des rédacteurs ou de l'éditeur.

DETAILED INSTRUCTIONS TO AUTHORS

OBJECTIVES

NEUROCHIRURGIE publishes reports of clinical and experimental investigations of any aspects of Neurosurgery or the Neurosciences in general (Neuroradiology, Neurology, Neurophysiology, Neuro-anatomy, Neuro-epidemiology, Neuropathology, Neuro-ophthalmology, Neuro-anesthesiology, Neuropsychology, Neuro-Rehabilitation). The editorial board reserves the right to judge the appropriateness of the studies submitted to Neurochirurgie.

Articles are submitted to reviewers with unidentified authors and will be published after the Editorial Board's agreement. Comments and critics from the reviewers will be sent to the first author.

Submitted manuscript should not contain previously published material or be under consideration for publication elsewhere. Accepted manuscripts become the property of the publisher and may not be reprinted elsewhere, in whole or in part, without its consent. If previously published elements are included, especially illustrations, written permission from the authors and publishers concerned must be obtained. Credit must be given in the text and/or legends for borrowed materials.

Manuscripts submitted can be written in English or in French.

Manuscripts must be sent to the Chief Editor: Professeur Marc Tadié, Service de Neurochirurgie, Hôpital de Bicêtre, F-94275 Le Kremlin Bicêtre, France.

CATEGORIES

Articles submitted to the Editorial Board are grouped into different categories according to the following special guidelines.

Original contribution. – It presents the results of a clinical research or an experimental work, and includes a detailed discussion on the methodology, the results and the data concerning the literature relevant to the studied subject. Articles should not exceed 6 to 8 typeset pages, tables, figures and references included.

Short communications. – Case studies with more than three patients are categorized as short communications. The discussion reports the essential aspects without taking up the exhaustive data. The article must not exceed 6 typeset pages with no more than 3 or 4 tables or figures.

Case reports. – The Editors will consider case reports for publication only if they present important and unique clinical experience. Authors should limit description of negative and normal findings. The discussion must be concise with a maximum of 10 references. Overall length should not exceed 4 typeset pages of the journal, including 2 to 3 figures which enhance the study.

Brief clinical report. – A clinical experience is reported, not because it is rare but because it has pragmatic interest for daily neurosurgical practice or strategy or pathophysiological or therapeutic significance. Articles (maximum 8,000 characters) contain a French summary (1,000 characters), the case report (2,000 characters), and a discussion (5,000 characters including at most 6 references). Two or 3 figures or drawings, depending on their size, may be provided for illustration.

Progress review. – This category presents an objective review of research and clinical treatment in the field of Neurosurgery. The article can contain tables, but the use of figures is not recommended. The total amount of useful references should be limited, not exceeding 60. Overall length should not exceed 6 to 8 typeset pages of the journal. Its contents should not interfere with another known special report or article to be published in the journal.

Technical note. – It concerns the description or the presentation of a surgical technique, an instrumentation assessment or a technique application.

Education. – The content of a course concerning neurosurgery trainees can be published for its high quality or its interest after its presentation in a Learning Society. This article can include between 30 to 40 pages.

Opinions. – Authors summarize or comment on the present state of knowledge in some aspect of the neurosurgical field without the

strict objectivity required in a Progress review. Comments should not target individuals, nor institutions, but reflect a suggested opinion due to the author's personal experience. This article should not exceed 4 typeset pages.

Letters to the editor. – This forum expresses views about articles published in Neurochirurgie or presents ideas or findings of scientific interest that do not constitute original research. Letters should be no longer than 1,000 words, with only three references.

Information. – This category contains meeting and congress reports of the Neurosurgical Societies, abstracts from scientific articles concerning Neurosurgery published in other journals, and finally short information concerning congresses, seminars or meetings of the different Neurosurgical Societies.

Special publication. – Special articles such as the Société de Neurochirurgie de Langue Française annual report (French Speaking Language Neurological Society), the results of workshops presented either at the Société Française de Neurochirurgie or the Société de Neurochirurgie de Langue Française do benefit from special publishing terms. Authors are advised to inquire about the special publishing terms for this type of work. To protect such special publications, the editors will not accept for publication any manuscript on the topic during the twelve preceding months.

GENERAL INSTRUCTIONS

GENERAL PRESENTATION

For systematic handling, complete the following checklist :

- Type manuscripts double-spaced, including references, figures and tables, on one side of the page only, with one inch margins on all sides (one page contains 25 lines with 80 characters each).
- Cite each figure and table in text in numerical order.
- Cite each reference in text with its numerical order in the alphabetical References section.
- Use SI units of measure in all manuscripts.
- Respect the international anatomical nomenclature
- Present references in the style used in *Neurochirurgie*, inspired from Index Medicus.
- The manuscript must be structured according to the lay-out given below.

MANUSCRIPT SUBMISSION

a) Three copies of manuscripts and three sets of original illustrations should be sent to the Chief Editor.

b) In a letter sent to the Editorial Board, the authors who submit manuscripts to the journal must:

- State that all persons acknowledged have seen and approved mention of their names in the articles.
- Indicate in a statement of submission that "all authors have read and approved submission of the manuscript, and that the manuscript has not been published and is not being considered for publication elsewhere in whole or in part in any language except as an abstract."
- In case of more than five authors, manuscripts should be accompanied by a letter stating the contribution of each author to the study.
- Cite all sources of funding.
- State if this work has been presented to a scientific society and indicate in what form and when.

LAY-OUT OF THE MANUSCRIPT

The lay-out of the manuscript must be as follows: title page, English key words, English abstract, French abstract, text, acknowledgements and details of funding, references, tables and figures legends. Pages should be numbered in heading, beginning with the title page. Heading and foot page are left free of other information (no name, no title).

Title page

This page should include:

- a well-defined and precise title in English and in French (or vice-versa if the text is submitted in French).
- a summary title of no more than five words in the language of the article which will appear on the inside pages of the text.
- the names of the authors and their institution of affiliation
- the full name, address, telephone and fax number, and/or the electronic address mail of the author to whom correspondence and requests for offprints should be sent.

Second page: in English

Up to six key words in conformity with the terms used in the Index Medicus should be included at the top of the page. The abstract in English should conform to current rules of editing an abstract structured into specific sections, except for section "Case reports". The abstract must be clear and concise (250 words maximum). The abstract should have the following headings: Background and purpose (describe rationale for study), Methods (brief description of methods), Results (presentation of significant results), and Conclusions (succinct data interpretation, and clear statement of primary conclusion). Do not cite references in abstract and limit use of acronyms and abbreviations.

Third page: in French

This page should include the summary written in French, which, as the English abstract, should not exceed 250 words, following the same instructions (see paragraph above).

*Fourth page and next ones***Text**

It begins at the fourth page of the manuscript. Abbreviations should be restricted to a minimum and defined in the text when first mentioned. Anatomical terms should conform to the rules of the International Anatomical Nomenclature. Use the technical term when referring to drugs, material and equipment and include a footnote giving the trade name, and the name and address of the supplier.

Acknowledgements

Acknowledgements and details concerning funding should be as brief as possible.

References

Contributors are responsible for the accuracy and completeness of the references (author (s)' name (s), title of the article and reference). They must be chosen scrupulously by the authors in order to avoid redundancy.

In the text, references should be cited in parentheses with arabic numerals corresponding to the order in which they appear in the reference list. Authors may be cited; however, only list the first author and "et al." when there are more than 2 authors. Personal communications should be mentioned in parentheses in the text only.

In the bibliography, the references should be arranged and numbered alphabetically. The names of all authors, the complete title of the paper, the abbreviated journal title according to the Index Medicus, the year, the volume and the page numbers should be included in the list of references. "In press" citations must have been accepted

for publication and the name of the journal or publisher included. One to three significant references should be pointed out with an asterisk, then followed by a short sentence explaining the purpose (ex.: major references, clear discussion, overall quality and relevance).

References should be presented as follows :

Article: Paillas J, Serratrice G. Les chondromes du rachis. *Marseille Med* 1961 ; 98 : 701-705.

Book: Djindjian R. L'angiographie de la moelle épinière. *Mas-son, Paris, 1970, 123-128.*

Article or chapter in a book: Astrom KE, Van Der Ecken H, Adams RD. Traumatismes crâniens. In : Harrison TR ed. *Principes de Médecine Interne*. Vol. 1. Flammarion, Paris, 1982 (3^e ed.), 2086-2094.

Please refer also to a recent copy of *Neurochirurgie*.

Tables

Each table must begin on a separate page, double-spaced. Use same size type as in text. Tables should be restricted to a minimum needed to clarify the text, and referred to in the text. Each table should be numbered consecutively in Roman numerals followed by a dash, then a short informative title, a legend and explanation of abbreviations in English and in French. Supply a brief heading for each column.

Figures

Figures are either black and white line drawings, or high quality photographs. Three original copies should be submitted, with one designed as "set for publication". These must be glossy standard photographic prints or accurately drawn diagrams which need no modification prior to publication. On the back of each figure the number and the top or bottom edge should be indicated and the first author's initials. All symbols, arrows, letters used in the figure must be explained in the legend. These indications should be clear and large enough to remain legible after the figure has been reduced to fit the width of a single column. For photographs of recognizable persons, written authorization from the subject must be obtained and submitted with the manuscript. *Authors are responsible for the costs of any color reproduction.*

Legends

Complete and comprehensible legends should be submitted in English and in French on separate sheets. They must be cited after the references, tables and figures.

Revision of proofs

These should mainly concern typing errors. Proofs are sent to the principal author who must return the revised version within 48 hours. Corrections on galley proofs are at the author's charge.

Twenty five offprints are supplied free of charge, but the author can obtain additional offprints at his own charge directly from the publisher.

NOTIFICATION

The editors and publishers cannot be held responsible for the opinions and conclusions expressed in *Neurochirurgie*, which are the sole responsibility of the authors.